

Lettre aux élus

N° 46 - NOVEMBRE 2017



DE RELATION HOMME-NATURE

50 ans et toujours innovants

Les Parcs naturels régionaux viennent de fêter leur 50^{ème} anniversaire. Au nombre de 51, ils couvrent 15% de la surface du territoire, touchent plus de 8% de la population française et 4300 communes. Conçus sur un territoire rural à haute valeur patrimoniale (biodiversité, paysage, bâti), ils sont le résultat d'une forte adhésion des collectivités locales à des valeurs inscrites dans la charte qui les définit.

Les Parcs ont depuis toujours vocation à concilier les volets « économie », « environnement » et « social ». Ils sont d'une certaine manière les précurseurs du « développement durable ». Mais la redistribution des compétences dans un paysage politique régulièrement transformé et où les EPCI montent en puissance, oblige les Parcs à faire preuve d'adaptabilité afin de continuer à proposer des actions innovantes.

Ils sont les alliés des communes et communautés en mettant à leur disposition leur ingénierie et leur expertise technique. Leur force de conviction associée à une volonté de gouvernance participative font de leur territoire un lieu de vie privilégié reconnu par les usagers. C'est ainsi que le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin souhaite, aujourd'hui plus que jamais, réaffirmer son rôle d'animateur et de solidarité territoriale.

Marc Lefèvre,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

www.parc-cotentin-bessin.fr

Besoin d'aide ?

La révolution Zéro phyto...

Elus, techniciens, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces publics est désormais interdite, il va donc falloir s'adapter.

Un accompagnement est possible

La charte d'entretien des espaces publics animée par la FREDON* est un des outils proposés au niveau régional pour faciliter la transition vers le 0 phyto. Près de 500 structures normandes y sont adhérentes et peuvent partager leur expérience et conseils pratiques. Trois niveaux d'engagements sont proposés :

1. Traiter mieux : respecter la réglementation en vigueur
2. Traiter moins : adopter des techniques alternatives pour la voirie et les espaces verts.
3. Ne plus traiter du tout chimiquement les espaces publics.



L'Agence de l'eau, dans un souci de préservation de la ressource en eau et la lutte contre les pollutions soutient financièrement l'achat de matériel spécialisé à hauteur de 50 %, la communication à hauteur de 70% et la prestation de conseil de la FREDON.

Le Département de la Manche est également partenaire de cette transition et propose aux collectivités d'entrer dans le réseau 0 phyto, réseau de partage d'expériences et de communication avec un soutien financier allant de 20 à 50% de l'accompagnement par ailleurs. Un

espace de démonstration et des journées techniques seront organisées sur le site du Pavillon des énergies (Le Désert) au printemps 2018.

L'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie dispose d'un guide « *Vivre sans phytosanitaires : comprendre et faciliter le changement* » et d'un kit de communication (affiches pour la mairie, l'école...). Elle propose des modules



de sensibilisation pour les élus et agents.

En changeant les pratiques, vous serez, élus et techniciens, en première ligne pour recevoir les critiques des habitants. Un argumentaire contradictoire et des événementiels peuvent se préparer pour accompagner cette révolution.

Du côté du Parc, le site de la Maison du Parc à Saint-Côme-du-Mont constitue une source d'inspiration avec son label niveau 3 de la charte d'entretien.

Pour en savoir + :

- **FREDON*** Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles - 02 33 46 96 50
- **Département de la Manche** : planete.manche.fr
Aurélié Lechevallier - 02 33 055 550
- **Agence Régionale de l'Environnement Normandie** : are-normandie.fr - 02 35 15 78 00

Dépôt légal : septembre 2006
Édition trimestrielle - Tirage : 1770 ex. - ISSN papier : 1290-3442
Directeur de publication : Marc LEFÈVRE
Directeur de rédaction : Philippe MONCAUT
© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin
Crédit photo : © C. Fontenelle (Association Enerterre).
Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales
Par l'imprimerie Handi Prest - Guesnain (59).



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Une autre vie s'invente ici



Esquisse de pavillon en bauge - Anne Dufils, ENSAN. 2017.

Que fait le Parc ?

La coopération européenne en oeuvre pour l'avenir de la bauge

Le projet **CobBauge** a été sélectionné dans le cadre du Programme européen de coopération transfrontalière INTERREG V France / Angleterre cofinancé par le FEDER. Il rassemble 5 partenaires français et britanniques : le Parc, l'ESITC Caen, l'Université de Caen, l'Université de Plymouth et EBUKI, association anglaise et irlandaise de professionnels de la construction en terre.

Les maisons en bauge que l'on trouve couramment dans les régions frontalières de la Manche en France et en Grande-Bretagne ne satisfont pas les réglementations thermiques actuelles. Le projet CobBauge a donc pour objectif de **créer de nouveaux matériaux et procédés de bauge à la fois économiques et conformes aux normes du bâtiment** tout en répondant également aux besoins de préservation du patrimoine historique local.

Le matériau de construction créé devra donc être économique, isolant, à faible impact environnemental et permettre de réduire le volume de déchets mis en décharge. L'autre enjeu est de développer le marché de la bauge en élargissant le réseau de constructeurs en capacité de réaliser une construction en bauge. Plusieurs axes de travail sont programmés :

- Développement d'une nouvelle génération de matériaux en bauge (matériaux et procédés de mise en oeuvre).
- Création et mobilisation d'un réseau d'acteurs professionnels de la construction et de la bauge.
- Communication sur les résultats.

Ces actions mèneront ensuite à la formation des constructeurs et artisans à la réalisation de bâtiments en bauge ainsi qu'à la construction d'un bâtiment en bauge à grande échelle.

Le projet se déroulera jusqu'en 2019 et permettra d'obtenir pour le Parc, 180 000 € d'aides de l'Europe sur un total de dépenses estimées à 260 000 €.



Pour en savoir + : François Streiff, architecte - fstreiff@parc-cotentin-bessin.fr.

D'autres l'ont fait !

Un voyage d'études en Estonie en résonance avec les thèmes de l'éco-construction du Parc.

Fin septembre 2017, l'association **Eestimaahitus**, association estonienne de professionnels de l'éco-construction a accueilli une délégation technique du Parc et de l'association **Enerterre** pour un voyage d'étude sur les matériaux locaux dans l'éco-construction. Trois filières ont été au cœur des visites : la production de chaux, la production de panneaux d'isolant à partir de roseaux et la production de terre en matériau prêt à l'emploi.

Concernant la chaux, le site mêlait à la fois un sentier d'interprétation sur le cycle du matériau et la production artisanale d'une chaux destinée à la restauration des monuments historiques. Deux fours y ont été restaurés à cet effet sur une trentaine de fours autrefois en activité.

Le roseau, très abondant sur le littoral de la Baltique et sur les lacs intérieurs, fait l'objet d'une forte utilisation, à la fois dans les couvertures traditionnelles encore très présentes, mais également dans un développement plus récent comme isolant. Deux sites de production de panneaux de roseaux ont été visités, permettant d'appréhender les problématiques de récolte et de fabrication.

Enfin une entreprise initialement orientée sur la rénovation du patrimoine bâti s'est tournée peu à peu vers la production de matériaux terre « prêts à l'emploi », et les enduits en particulier. L'entreprise a débuté par la préparation pour elle-même des matériaux nécessaires aux rénovations. Puis elle a mis au point une gamme élargie d'enduits prêts à l'emploi, répondant aux toutes nouvelles normes allemandes en la matière. Sa démarche a été particulièrement instructive au regard du projet du Parc et de l'association Enerterre dans ce domaine.



Pour en savoir + : François Streiff, architecte - 02 33 71 61 90 - fstreiff@parc-cotentin-bessin.fr.

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions des derniers bureaux et comités syndicaux (12 juin, 11 septembre et 9 novembre 2017).

- **Fonds de sauvegarde terre-chaume**, 5 dossiers soutenus sur les communes de : Le Mesnilbus, St-Fromond, St-Nicolas-de-Pierrepont, Vaudrimesnil, Montsenelle pour **une aide totale de 15 305 €** représentant un montant de travaux de 99 644 €. 1 dossier désengagé sur la commune de Graignes-Mesnil-Angot pour un montant total de 1 911 €.
- **Politique culturelle**, 4 dossiers soutenus :
 - **Une aide de 1 000 €** à l'Association AZZURI pour la 2^{ème} édition du festival « Les Egaluantes » qui aura lieu à Carentan-les-Marais en décembre 2017.
 - **Une aide de 1 000 €** à l'Association « Lecture de Proue » de Grandcamp-Maisy pour le festival de BD à Isigny-sur-Mer les 25 et 26 novembre 2017.
 - **Une aide de 1 000 €** au Comité « Gilles de Gouberville » de Cherbourg-en-Cotentin pour la réédition du « Carnet goubervillien » n° 2.
 - **Une aide de 1 000 €** pour la résidence d'architectes à Picauville qui se déroulera de décembre 2017 à juin 2018.
- **Politique marais communaux** : Réfection d'un parc de contenance sur la Réserve naturelle nationale de la Sangsurière pour une **aide totale de 2 500 € HT**.

